



Nourrir les ours

Par Jean Lauzet



© Pascal Etienne

Note de Ferus : dans cet article, « nourrir les ours » ou « nourrissage » est à entendre dans le sens « apport de nourriture supplémentaire » et non en terme d'économie rurale « le soin et la manière d'élever des bestiaux », qui signifie de survenir à 100 % aux besoins alimentaires des animaux domestiques. FERUS réfute ainsi que les ours sont nourris en Slovénie dans le sens du terme d'économie rurale.

La fin d'une idéologie

Au début des années 1980, les pionniers de la protection de l'ours pyrénéen, réfléchissant aux mesures à mettre en place pour enrayer son déclin, estimaient que :

« Deux conceptions s'affrontent :

- sauver l'ours en le nourrissant et en faire un animal inféodé à l'homme.

- sauver l'ours en réconciliant les Pyrénéens et l'ours et en agissant de telle sorte que l'utilisation de la montagne ne détruise pas ses biotopes. »(1)

Ce propos manichéen exprimait en réalité moins une alternative entre deux politiques de protection qu'une opposition déontologique au nourrissage que les mêmes auteurs qualifiaient plus loin de « domestication ». En effet, même dans les pays où les ours sont

officiellement nourris, ceux-ci ne sont pas inféodés à l'homme, étant entendu qu'il ne s'agit que d'un apport de nourriture qui reste toujours très limité et largement inférieur aux besoins des animaux. Les Carpates roumaines ou les Alpes dinariques slovènes et croates sont peuplées d'ours tout aussi invisibles, méfiants et en un mot « sauvages » que feu les ours de souche pyrénéenne. Par ailleurs, on y trouve des biotopes largement aussi préservés que chez nous, sinon bien davantage si l'on considère qu'en plus des ours, ils abritent aussi le lynx et le loup.

Par ailleurs, outre les trois pays cités ci-dessus, bien d'autres apportent aux ours des ressources alimentaires supplémentaires en plantant pour eux des arbres fruitiers ou des champs de céréales. Mais aucun ne s'exonère de protéger leur biotope, car la raison première à la présence d'une population d'ours en bonne santé est, systématiquement, l'existence de zones refuges préservées des dérangements humains. Le plus souvent donc, le nourrissage entre dans une stratégie de conservation de l'espèce dont l'essentiel reste la protection de l'habitat.

Même en France, à la fin des années 1980, l'Office National de la Chasse réalisa un rapport sur les effets biologiques à attendre du nourrissage artificiel des ours. Ce travail concluait à l'intérêt du nourrissage pour favoriser le développement et la conservation

d'une population d'ours fonctionnelle, c'est-à-dire possédant un potentiel de reproduction. De timides opérations de nourrissage furent entreprises, mais rapidement abandonnées. A l'époque, hélas, le nombre d'individus reproducteurs était déjà insuffisant.

Les cas de la Roumanie, de la Slovénie et de la Croatie

L'apport de nourriture supplémentaire est une mesure fréquemment employée mais à des degrés très divers. Trois pays, la Roumanie, La Croatie et la Slovénie, y recourent depuis longtemps de manière officielle et encadrée (1). Si les modalités varient sensiblement (voir tableau ci-après), les objectifs officiellement revendiqués y sont partout globalement les mêmes. Il s'agit de garder les ours éloignés des habitats humains, de réduire les dommages aux cultures et aux biens, de contrôler l'évolution de la population, d'attirer les ours pour les chasser et, dans les deux premiers pays, d'augmenter la capacité d'accueil d'un territoire et le taux de reproduction.

Que pensent les spécialistes de chacun de ces trois pays des effets du nourrissage ? Difficile à dire. Les études qui se multiplient sur

un troupeau d'ovins sont largement aussi attractifs qu'un site de nourrissage et, sans protection, les ours finiront par s'y attaquer tôt ou tard. Il n'est que d'observer les meutes de chiens de protection qui encadrent les troupeaux de brebis en Roumanie ou les clôtures électriques qui entourent les cultures en Slovénie pour s'en convaincre.

Concernant le suivi de la population d'ours, il est certain que l'existence de sites attirant les ours permet de les recenser à moindre frais. Mais il existe bien d'autres méthodes, et l'étude menée en Slovénie (2) dénonce les biais de ces comptages (tous les ours ne fréquentent pas aux mêmes heures, ni avec la même assiduité les sites de nourrissages).

Concernant l'objectif d'attirer les ours pour les chasser à l'affût, il est assurément atteint. La question se pose même de savoir dans quelle mesure le nourrissage n'a pas pour principal objectif d'augmenter la population d'ours et par voie de conséquence le quota de chasse...

Concernant l'augmentation de la capacité d'accueil d'un territoire, elle est bien démontrée en Roumanie où la densité moyenne qui est de 8 à 22.5 ours/100 selon la qualité de l'habitat, peut monter jusqu'à 50 ours/100 dans les endroits où les animaux sont nourris (1).

Concernant enfin l'augmentation du taux de reproduction, les réponses diffèrent selon les pays. Les Roumains estiment que l'apport de nourriture à l'automne permet aux femelles gestantes d'entrer en tanière dans les meilleures conditions, mais une étude croate (3) a montré que les femelles ayant les plus grandes portées ne fréquentent pas les sites de nourrissage. Cependant, tous s'accordent à dire que les principaux visiteurs des sites de nourrissage étant les oursons de deuxième année et les sub-adultes, cet apport de nourriture aurait un impact positif sur leur survie. Tout porte à croire également

que lorsque la nourriture naturelle se fait rare certaines années (les productions de glands, de faines, de myrtilles, etc. sont très variables), l'existence d'un apport de nourriture artificiel peut combler le déficit.

De l'amélioration trophique au nourrissage d'appoint

Mis à part les cas précédents, l'apport de nourriture supplémentaire est souvent très limité et apparaît plutôt comme un pis-aller lorsque la prise de véritables mesures de protection apparaît trop difficile. A cet égard, la plantation de quelques arbres fruitiers dans les Pyrénées occidentales à la fin des années 90 alors qu'il restait moins de 5 ours mérite d'être dénoncée comme étant la mesure la plus ridicule en matière de protection de l'ours. Bien plus réfléchi et crédible, le dépôt, au printemps, de carcasses de vaches ou de chevaux dans certains secteurs des monts cantabriques où sont repérées des femelles suitées pourrait permettre d'augmenter le taux de survie des jeunes.

Pour finir, il existe aussi des régions où les ours profitent de ressources alimentaires d'origine humaine. Même s'il ne s'agit pas de nourrissage, le résultat est le même. C'est ainsi qu'en Slovaquie, en Pologne ou en Bulgarie, les plantigrades profitent de la nourriture disposée pour le grand gibier. Dans ce dernier pays, on constate

Pays	Période de nourrissage	Durée maximale	Nourriture	Densité
Roumanie	15 mars - 15 mai 15 oct - 15 déc	90 jours par an *	Céréales, maïs, carcasses	Non précisé
Croatie	1er fev - 30 avril novembre	120 jours par an*	Céréales, betteraves, fruits, viande	1 site pour 40 km ² au maximum
Slovénie	Toute l'année	365 jours par an	Maïs, fruits	1 site pour 60 km ² au maximum

* Officiellement, la limitation du nombre de jours de nourrissage est justifiée par le fait qu'il ne faut pas rendre les ours dépendants du nourrissage. Cet argument ne semble pas convaincant si l'on considère qu'en Slovénie les ours ne sont pas dépendants des sites de nourrissage dont ils savent très bien se passer...

le sujet n'apportent pas beaucoup de certitudes. La dernière en date, menée en Slovénie (2), a au moins permis de démontrer qu'il n'y avait pas de lien entre l'existence de sites de nourrissage et l'apparition d'ours à problème et qu'il n'y avait pas davantage d'attaques sur le bétail à l'époque où les ours étaient nourris avec de la viande que depuis que cette pratique est interdite. Pour ce qui est des effets du nourrissage officiellement attendus, reprenons les objectifs visés par les pays concernés :

Concernant le souhait de garder les ours éloignés des habitats humains, il est illusoire dès lors que le nourrissage ne se pratique pas toute l'année comme en Roumanie ou en Croatie ou que les habitats empiètent sur le territoire des ours comme par exemple les banlieues roumaines de Brasov et Sinaia où les ours viennent se nourrir dans les poubelles (ce comportement qui entraîne de nombreux accidents n'est pas lié au nourrissage des ours en forêt, mais à la mauvaise gestion du ramassage des déchets, comme cela s'observe systématiquement dans toutes les zones à ours du monde). Mais même en Slovénie, où les ours sont nourris toute l'année, on constate malgré tout qu'ils ne s'interdisent pas d'aller s'alimenter aussi au plus près des hommes, où la nourriture est souvent abondante et de qualité (2).

Concernant la réduction des dommages aux cultures et aux biens, l'effet est certainement aussi bien limité. Un verger, un rucher ou



En Suède, la population d'ours augmente sans aucune sorte de nourrissage.

Slovénie : pommes délaissées par l'ours au profit des fâines et des glands.



d'ailleurs que les plus fortes densités d'ours se trouvent dans les zones d'élevage de gibier où celui-ci est intensément nourri (4).

Conclusion

Je conclurai par deux exemples qui me semblent bien illustrer et résumer l'importance de l'alimentation pour l'ours et l'intérêt éventuel que l'espèce pourrait retirer d'un apport artificiel.

Partons pour les contreforts du parc national des Hautes Tatras en Slovaquie. Au pied des montagnes, érigées en zones de protection quasi intégrale, le relief à peine vallonné autorise la culture de céréales. C'est dans ce paysage de bocage que se développe également l'élevage des ovins depuis que le pastoralisme a été interdit dans les montagnes lors de la création du parc national.



Quelle surprise de constater la présence permanente durant l'été et l'automne des ours dans les petits bosquets au milieu des cultures et des prés alors qu'il est si rare de trouver, à cette époque, un indice de leur passage dans les forêts sanctuarisées du parc national. C'est qu'ici, aucune clôture n'interdit l'accès aux céréales. Et durant plusieurs mois, les ours engraisser sans effort. Voilà illustrée l'une des équations qui résume le mieux la problématique du nourrissage de l'ours :

Ressource alimentaire garantie + zone refuge à proximité = conditions optimales pour les ours

Finissons par la Slovénie. Octobre 2011. Cette année, la production de fâines est exceptionnelle. Durant une semaine, je ne trouverai qu'une seule trace d'un passage d'ours au niveau d'un site de nourrissage. Un habitué des lieux m'avait averti : les années où les fâines sont abondantes, les ours fréquentent très peu les sites de nourrissage. Pas une trace non plus dans les vergers encore pleins de fruits où les plantigrades ripaillent en été. L'explication est simple, les ours se gavent de fâines comme en témoignent toutes les crottes trouvées dans la forêt. Voilà la deuxième leçon : un apport alimentaire, pour être utile à l'ours, doit pallier une disette ou correspondre à un besoin que les ressources naturelles ne satisfont pas, ce qui, la nature étant bien faite, est chose rare dans un lieu où les ours ont accès à toutes les ressources du territoire.

(1) D'après : *Management and action plan for the Bear population in Roumania (2005)*

Brown bear management strategy in Slovenia (2002)

Brown bear management plan for the Republic of Croatia (2005)

(2) *Factors affecting brown bear habituation to humans : a GPS telemetry study.* K.JERINA et al. (2012)

(3) « *Brown bear litter sizes in Croatia* », Frković et al. (2000)

(4) *Status, ecology and management of the brown bear in Slovakia.* (Rigg Adamec)

Management plan for the Brown bear in Poland (2011)

Action plan for the brown bear in Bulgaria (2007)

Jean Lauzet est l'auteur de *L'ours brun, biologie et histoire, des Pyrénées à l'Oural*.

400 pages. 43 € + 7 € de frais d'envoi.

En vente à la boutique de FERUS 04 91 05 05 46



Nourrissage en Roumanie.

Crédit photos p 30 : Jean Lauzet.